



**Le consulat des Etats-Unis à Casablanca annonce l'ouverture des inscriptions à la loterie pour l'Amérique sur Internet**

## Les USA verrouillent leur Green Card

Dounia Mounadi  
dmounadi@aujourd'hui.ma

*Le programme DV ou programme Diversity Immigrant Visa rend disponibles annuellement 55.000 visas de diversité permettant de se rendre et de vivre aux Etats-Unis. Les candidats qui remportent le visa sont sélectionnés aléatoirement parmi les demandes soumises.*

Qui n'a jamais rêvé de tout laisser derrière lui et de partir à l'aventure, à la conquête des Etats-Unis d'Amérique? Hollywood, Las Vegas, Los Angeles, Californie, autant de noms qui ont, de tous temps, nourri le rêve. Et aujourd'hui, ce rêve américain devient plus que jamais accessible. «Nous sommes réunis en ce jour pour vous annoncer le démarrage de la nouvelle édition du programme Visa Diversité, en d'autres termes, la loterie pour l'Amérique», a déclaré Janice Schill, vice-consul des Etats-Unis à Casablanca, lors d'une rencontre avec la presse, tenue, vendredi 5 octobre 2012, dans la capitale économique. En effet, dans le cadre du programme Visa Diversité, le Département d'Etat américain a annoncé, pour l'ensemble des pays participants (voir page 5), les dates relatives aux inscriptions au programme Visa Diversité 2014 (DV-2014). À noter que le programme DV ou programme Diversity Immigrant Visa rend disponibles annuellement 55.000 visas de diversité permettant de se rendre et de vivre aux Etats-Unis. Les candidats qui remportent le visa sont sélectionnés aléatoirement parmi les demandes soumises. Cependant, les candidats doivent provenir de pays à faible taux d'immigration aux Etats-Unis, dont le Maroc, et faire l'objet d'une sélection par loterie aléatoire gérée par l'ordinateur. Les visas sont distribués parmi six régions géographiques avec des visas plus nombreux alloués aux régions à plus faible taux d'immigration aux Etats-Unis. Ainsi, avec des conditions simples, à savoir un diplôme d'études secondaires (baccalauréat) ou l'exercice, au cours des cinq dernières années, de deux années d'une profession exigeant une formation d'au moins deux ans d'expérience, l'Amérique devient accessible. Il suffit alors de soumettre son inscription électroniquement à l'adresse «[www.dvlottery.state.gov](http://www.dvlottery.state.gov)», du mardi 2 octobre au samedi 3 novembre 2012 à midi. «Dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre la fraude et la tromperie commise contre les participants à la loterie d'immigration aux Etats-Unis, le Département

d'Etat américain va une fois de plus utiliser Internet pour informer les participants de leur sélection et leur rendez-vous d'entretien et ne va plus envoyer des courriers postaux pour annoncer le résultat aux participants sélectionnés», a révélé, pour sa part Margaret Bula-Duane, assistante de la vice-consul. Les demandes et formulaires sur papier ne seront, donc, pas acceptés. Aussi, une seule inscription peut être soumise au nom de chaque individu, et la personne qui postule à la loterie demeure responsable. Le candidat doit, dans ce sens, s'assurer que les renseignements sont exacts et complets et doit fournir une adresse e-mail dans le cadre de sa demande. Les candidats doivent également énumérer tous les membres de leur petite famille. Par la suite, un code de confirmation de l'inscription est communiqué au candidat qui doit le conserver jusqu'au 30 juin 2014. «La nouveauté cette année est que le Département d'Etat américain va désormais venir en aide aux participants ayant perdu leur code de confirmation pour le leur redonner», a souligné Mme Schill. De ce fait, toutes les chances sont désormais du côté des participants pour vivre leur rêve américain à condition toutefois d'avoir assez de chance pour être tirés au sort. ■

“

*Le candidat doit s'assurer que les renseignements sont exacts et complets et doit fournir une adresse e-mail dans le cadre de sa demande. Il doit également énumérer tous les membres de sa petite famille.*

Conditions de participation



Selon la loi américaine et les règlements, chaque candidat doit avoir au moins le niveau d'études secondaires ou l'équivalent, ou avoir, au cours des cinq dernières années, deux ans d'expérience professionnelle dans une profession qui nécessite au moins deux années de formation ou de pratique. Un «niveau d'études secondaires ou équivalent» signifie qu'on doit avoir terminé avec succès douze années d'études élémentaires et secondaires aux Etats-Unis ou terminer avec succès un cycle officiel d'études élémentaires et secondaires comparable au cycle secondaire aux Etats-Unis s'il s'agit d'un autre pays. Seuls les programmes d'études officiels répondent à cette condition. Les programmes de cours par correspondance ou les certificats d'équivalence (comme le GED) ne sont pas acceptables. Les preuves écrites du niveau d'études ou de l'expérience professionnelle doivent être présentées à l'agent consulaire lors de l'entretien pour le visa.

Conditions pour les candidats mariés

Un mari et une femme peuvent s'inscrire chacun de son côté s'ils remplissent les conditions d'admissibilité. Si l'un est sélectionné l'autre en bénéficie en tant

qu'ayant droit. Aussi, l'inscription doit inclure le nom du conjoint (e) (mari et femme) et tous les enfants célibataires âgés de moins de 21 ans, qu'ils habitent ou non avec le requérant ou qu'ils aient l'intention d'accompagner ou de rejoindre le requérant s'il devait immigrer aux Etats-Unis. Le requérant doit mentionner le nom de son conjoint (e) même s'ils sont séparés, sauf séparation légale (c'est-à-dire qu'il y a un accord écrit reconnu par un tribunal ou qu'il y a une ordonnance du tribunal). S'il est légalement séparé ou divorcé, il n'a pas besoin de mentionner le nom de son ancien (ne) conjoint (e). Il doit inclure le nom de tous les enfants célibataires et qui sont âgés de moins de 21 ans à la date de sa première inscription au pro-



gramme E-DV, qu'ils soient ses enfants propres, les enfants de son conjoint (e) ou des enfants qu'il a officiellement adoptés en accord avec les lois de son pays. Il faut mentionner tous les enfants âgés de moins de 21 ans au moment de l'inscription électronique, même s'ils ne vivent plus avec le requérant ou qu'il n'envisage pas de les faire immigrer dans le cadre du programme DV. Les enfants, qui sont déjà des citoyens américains ou des résidents permanents légaux, n'ont pas besoin d'être mentionnés sur la demande.

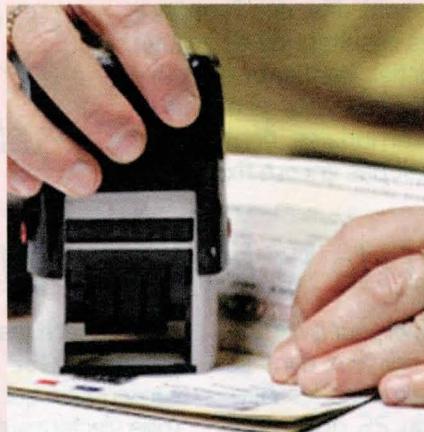
Attention aux fraudes !

Il faut garder la page de confirmation de l'inscription électronique jusqu'au mois de juin 2014 au moins et disposer du numéro de confirmation afin d'accéder aux informations disponibles sur la rubrique Entrant status check du site Internet E-DV. La rubrique Entrant status check sera l'unique moyen par lequel les candidats au DV-2014 seront notifiés de leur sélection, recevront les instructions sur la procédure à suivre pour leur demande et seront informés de la date et de l'heure de leur rendez-vous. Il faut noter que le site Internet E-DV est le seul site autorisé du Département d'Etat aussi bien pour l'inscription électronique officielle que pour la vérification de votre statut pour le programme DV. Aussi pour porter plainte pour fraude électronique, il faut consulter le site Internet econsumer.gov de la Commission fédérale du commerce, en collaboration avec des agences de protection des consommateurs présentes dans 17 pays (<http://econsumer.gov/english/>). Ou alors, signaler une fraude à Internet Crime Complaint Center du Bureau fédéral des investigations (FBI). Pour déposer une plainte pour dénoncer un courrier électronique non sollicité, il faut se rendre à la page «Contactez-nous» du site web du Département de la justice.



Un mari et une femme peuvent s'inscrire chacun de son côté si chacun remplit les conditions d'admissibilité. Si l'un est sélectionné l'autre en bénéficie en tant qu'ayant droit.

**Bon à savoir.** L'inscription électronique à la loterie dans le cadre du programme annuel DV est gratuite (il n'y a pas de frais). Le gouvernement des Etats-Unis n'emploie ni des consultants externes ni des services privés pour gérer le programme DV. Tous les intermédiaires ou autres personnes qui proposent leur aide pour la préparation des inscriptions DV le font sans l'autorisation ni le consentement du gouvernement des Etats-Unis. Le recours à un intermédiaire ou à une assistance quelconque pour la préparation d'une inscription au programme DV relève de l'entière discrétion



du candidat. Le seul site auquel les personnes peuvent soumettre leur candidature au programme DV est : [www.dvlottery.state.gov](http://www.dvlottery.state.gov). Une inscription électronique admissible soumise directement par un candidat a autant de chance d'être sélectionnée au hasard par l'ordinateur au Kentucky Consular Center (KCC) qu'une inscription électronique admissible déposée par un intermédiaire externe au nom du candidat. Toutefois, la réception de plus d'une inscription par personne exclura cette dernière de toute demande, quelle que soit la source de l'inscription.

Procédure de sélection des candidats

Le Kentucky Consular Center (KCC) attribue un numéro individuel à toutes les inscriptions reçues de toutes les régions. A la fin de chaque période d'inscription, un ordinateur sélectionnera au hasard des inscriptions parmi toutes les inscriptions reçues de chaque région géographique. Au sein de chaque région, la première inscription sélectionnée au hasard sera le premier dossier enregistré, la seconde inscription sera le deuxième dossier enregistré, et ainsi de suite. Toutes les demandes reçues pendant la période d'inscription auront la même chance d'être sélectionnées au sein de chaque région.

Lorsqu'une demande est sélectionnée, le candidat sera informé de sa sélection à travers Entrant Status Check disponible à compter du 1er mai 2013 sur le site web du programme E-DV : [www.dvlottery.state.gov](http://www.dvlottery.state.gov). Le KCC continuera le traitement des dossiers jusqu'à ce que les candidats sélectionnés pour déposer une demande de visa soient convoqués pour passer un entretien pour un visa dans un consulat des Etats-Unis ou jusqu'à ce que les candidats autorisés à changer de statut aux Etats-Unis déposent leur demande au niveau d'un bureau national de l'USCIS.

Toutes les demandes reçues pendant la période d'inscription auront la même chance d'être sélectionnées au sein de chaque région.